

ACTUALITÉ DU RÈGLEMENT PROTECTION DES DONNÉES : SENSIBILISATION AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

MAÎTRISER LES ENJEUX & LES IMPACTS DU RGPD POUR ÊTRE CONFORME

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

Dès le 25 mai 2018, vous devez être en capacité de prouver que les moyens ont été mis en œuvre pour respecter les exigences de la protection de clientèle en matière de collecte, de traitement, de transfert de données.

1. INTRODUCTION

- › Le régime antérieur Loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée
 - Les Objectifs du Règlement dans ce contexte Européen.
 - Quel Champ d'application de la réforme (matériel & territorial)
 - Les sanctions pénales, administratives & civiles

2. LES BASES DE LA CONFORMITÉ : CONCEPTS, ACTEURS, OBLIGATIONS

- › Le cadre juridique de la protection des données à caractère personnel
 - Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?
 - Qu'est-ce qu'un traitement ?
 - Catégories des données : normales, perçues comme sensibles, sensibles
 - La protection des personnes : Le droit de l'utilisateur (droit à l'auto-détermination informationnelle) : Le consentement : libre & éclairé Le droit à l'oubli, comment procéder ? Le droit d'opposition
 - Les nouveaux droits : Le droit à l'information en cas de piratage des données Le droit à la portabilité des données
 - Les acteurs : Responsable de traitement - Le DPO – Sous-traitants
 - Les obligations : le registre, la prise en compte des

3. LE PROCESSUS DE MISE EN CONFORMITÉ

- › L'audit (cartographie des données, des traitements et des risques)
- › Analyse des risques identifiés
- › Le plan d'actions : Les politiques et chartes, PIA, les mesures de sécurité La minimisation des données Mesures de sécurité Formation
- › Procédure CNIL : en cas de faille de sécurité Prestataires, hébergeurs, éditeurs

4. LE CONTRÔLE

- › Le Mécanisme de contrôle de la CNIL
- › Le déclenchement du contrôle : plainte salarié, plainte client, déclaration d'une faille de sécurité, contrôle spontané
- › Mise en œuvre des sanctions : selon la typologie des infractions
- › Recommandations CNIL

OBJECTIFS

Maîtriser les enjeux de cette réforme
S'approprier les concepts clés du droit données personnelles
Comprendre les recommandations de la CNIL
Être capable d'identifier les traitements de données personnelles dans le respect du RGPD
Adopter un comportement respectueux du droit des données personnelles

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Pratique et très opérationnelle, Elle permet une mise en conformité simple et rapide de tous les salariés concernés sur cette obligation de formation.
La formation est dispensée par une Avocate spécialiste des problématiques du traitement des données et à la cartographie des différentes données traitées
Retour d'expérience sur des exemples de dommages liés aux données à caractère personnel & de la prise en compte des risques

PUBLIC ET PRÉREQUIS

tous les salariés dont l'activité métier nécessite un traitement des DCP (Données à Caractère Personnel) collectées et exploitées de manière récurrente et systématique. Téléconseillers, Conseillers clients, Gestionnaires front office, Gestionnaire back office et Salariés des plateformes de SAV.
Il n'y a pas de prérequis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid assurée par le cabinet forMetris

